

Compte Rendu conseil d'école du 10 novembre 2009

PARENTS ELUS:

BONVOISIN Delphine	PEEP
BRAJEUX Béatrice	FCPE
CORNUBERT Claire	FCPE
DE PASTORS Clotilde	PEEP
GAHERY Nathalie	FCPE
GAUTHEY Florence	PEEP
GAUTHIER Gwenaél	PEEP
GAUTHIER Jean-Marc	PEEP
GRIMOIR Jeanne	FCPE
JABBARIAN Merhmaz	FCPE
JANSEM Christophe	PEEP
JOUANNEAU Sylvie	FCPE
LEVY Sylvia	FCPE
LOMBARDO Laure	FCPE
MARCADE Florence	PEEP
PAINVIN Nathalie	FCPE
PREVOST Gaëlle	FCPE

DELEGUEE DEPARTEMENTALE EDUCATION NATIONALE:

MONTEGTAUD Hélène

CONSEILLERE MUNICIPALE:

LE GUENNEC-SARRE Vivianne

RESPONSABLE ACCUEIL LOISIRS:

STEFANI Romuald

ENSEIGNANTS:

GUIRAUDIE Michel	Directeur
DANSET-HUOT Anne	CPA
NGASSAM-MBANDOU Hélène	CPB
CATET Agnès	CPC
WACLAWSKI Pauline	CPD
GUERY Anne	CE1A
COUX-SENET Alexandra	CE1B
MARC Serge	CE1C
BONNET-DEBLED Emilie	CE1D
DE LA RONDE Chantal	CE2A
GUILBERT Sophie	CE2B
DUFRENNE Carine	CE2C
DUJARDIN Marie-Laure	CM1A
MESLI Patricia	CM1B
COUVREUR Nathalie	CM1C
CARDOSO Stéphanie	CM1/CM2
BRODIN Sophie	CM2A
FABRE Michel	CM2B
ARNAL Anne-Cécile	CPA / CE2A
BEZIER Bruno	Remplaçant
FAJOL Agnès	RASED

Le directeur souhaite la bienvenue aux nouveaux représentants des parents d'élèves et remercie l'ensemble du conseil pour son implication dans la vie de l'école. Le conseil accueille Madame Montétagaud, DDEN, qui succède à Madame Longère.

Bilan de la rentrée

	Effectif	Niveau	Cycle
CPA (Anne Danset-Huot)	21		
CPB (Hélène Ngassam-Mbandou)	22		
CPC (Agnès Catet)	23		
CPD (Pauline Waclawski)	23	89	
CE1A (Anne Guéry)	26		
CE1B (Alexandra Coux-Senet)	26		
CE1C (Serge Marc)	25		
CE1D (Emilie Bonnet-Debled)	26	103	192
CE2A (Chantal de la Ronde)	23		
CE2B (Sophie Guilbert)	23		
CE2C (Carine Dufrenne)	23	69	
CM1A (Marie-Laure Dujardin)	29		
CM1B (Patricia Mesli)	29		
CM1C (Nathalie Couvreur)	28		
CM1/CM2 (Stéphanie Cardoso)	14	100	
CM1/CM2 (Stéphanie Cardoso)	11		
CM2A (Sophie Brodin)	27		
CM2B (Michel Fabre)	27	65	234
Total	426	426	426

De nouvelles enseignantes ont rejoint l'équipe pédagogique:

- Hélène Ngassam-Mbandou, Emilie Bonnet-Debled et Sophie Guilbert.
- Anne Danset-Huot et Alexandra Coux-Senet, déjà présentes l'an dernier sur l'école, sont affectées sur des postes classes.

Quelques situations particulières:

- Emilie Bonnet-Debled (CE1D), en congé de maternité jusqu'aux congés de Toussaint, bénéficie depuis son retour d'un temps partiel. Stéphanie Boubis assure son complément de service (un jour par semaine)
- Agnès Catet (CPC), en congé de maternité à compter du 3 décembre, sera remplacée par Bruno Bézier qui a auparavant assuré le congé de maternité de Mme Bonnet-Debled (CE1D)

Le réseau d'aides spécialisées aux élèves en difficulté (RASED)

La suppression d'un poste de maître E sur le réseau a conduit l'inspection de l'éducation nationale à opérer un redéploiement. Cette mesure a comme conséquence une diminution du temps d'intervention du maître E sur l'école: deux jours par semaine sur l'ensemble du secteur scolaire composé de l'école Lazare Carnot et des maternelles G Bienvêtu et D. Papin.

Comme par le passé, c'est le réseau implanté sur l'école de la Tour d'Auvergne qui intervient sur l'école Lazare Carnot:

- Maître E: Sylvie Lada-Sobolewski, en charge de l'aide spécialisée à dominante pédagogique (remplace Anne Danset-Huot qui occupe désormais un poste classe)
- Maître G: Pascale Jallain, rééducatrice
- Psychologue, Agnès Fajol, (remplace Cyrille Dubot)
Madame Fajol présente au conseil d'école sa fonction. Son rôle dans le cadre du rased est de participer aux actions de prévention des difficultés scolaires. Le psychologue scolaire est généralement sollicité par les enseignants, mais elle rappelle que les parents peuvent aussi la solliciter pour une aide, un conseil en prenant directement contact: 01 42 42 83 33 (école) ou 01 47 84 11 82 (répondeur).

Les effectifs de l'école

Après plusieurs années de croissance, le nombre d'élèves accueilli dans l'école a diminué. Cette situation a permis de constituer certaines classes, comme les CP, dans de bonnes conditions. Les prévisions ne sont pas encore établies pour la rentrée prochaine, mais une augmentation significative des effectifs n'est pas exclue. Pour répondre à l'augmentation des effectifs des écoles situées dans la zone pavillonnaire de la ville, la municipalité doit engager une réflexion concernant la sectorisation scolaire et envisage à terme la création d'un groupe scolaire sur le site "Taillade". Les parents d'élèves rappellent qu'ils souhaitent être partie prenante des réunions sur le sujet.

L'équipe d'animation

L'équipe d'animateurs a été en grande partie renouvelées, avec la constitution d'un noyau stable autour du responsable Romuald Stéfani et de Grégory, animateur titulaire. Romuald Stéfani souligne les effets positifs de cette stabilité pour le fonctionnement de l'équipe et pour les enfants. Les enfants ont des référents identifiés et reconnus par les élèves, mais également par les familles. Le déroulement du temps de restauration est également de ce fait plus satisfaisant.

Les travaux réalisés au titre de l'année 2009

- Travaux de mise en conformité des installations électriques
- Remise en état des ventouses des portes coupe-feu
- Renouvellement des carillons de sonneries
- Remplacement du mur de séparation avec le collège et pose d'un portail de communication (travaux réalisés par le Conseil Général)

L'équipe pédagogique attire l'attention du conseil d'école et de Mme Le Guennec sur les températures excessives les jours de beau temps des classes du premier étage. Cette situation résulte de l'exposition des locaux et des surfaces vitrées, mais aussi vraisemblablement du peu d'efficacité des stores. Le directeur souhaite que des relevés de température soient réalisés et que les services techniques proposent des réponses.

Présentation des nouveaux projets

L'accueil des CP le matin

Depuis cette rentrée, les élèves de CP sont accueillis le matin directement dans leurs classes par l'enseignante.

Cette mesure s'inscrit dans le cadre du projet de liaison avec la maternelle, elle est destinée à faciliter l'adaptation à l'école élémentaire. C'est une forme de transition entre l'accueil en maternelle et l'accueil en élémentaire: les élèves sont accueillis dans les classes mais sans l'accompagnement d'un adulte. Ce temps éducatif est un moment d'échange individualisé – information dans les cahiers de liaison, retour sur les devoirs... - et de mise en condition progressive pour les apprentissages scolaires – écouter des histoires, jeux éducatifs...

Ce mode d'accueil est ressenti comme un moment fédérateur pour la classe. Après une période de fonctionnement, les enseignantes sont dans l'ensemble satisfaites. Une enseignante note toutefois un risque d'essoufflement et la nécessité de renouveler les propositions pédagogiques qui sont mises en place pour ces séquences.

L'enseignement de l'anglais au CE1

Après la mise en place de l'enseignement de l'anglais au cycle 3 (CE2 – CM1 – CM2), le projet vise à généraliser cet enseignement dès le CE1.

A ce stade de la scolarité, la priorité porte sur l'écoute et la phonologie. A travers des situations de communication, les approches ludiques aptes à générer les plaisirs de découvrir et d'apprendre à communiquer sont favorisées. La rencontre avec l'écrit intervient plus tard au cours du cycle 3 pour éviter d'altérer la prononciation.

Les projets de classes de découvertes

Deux classes de l'école Lazare Carnot participeront à un séjour dans les centres de la ville de Colombes:

- Sophie Guilbert (CE2B), classe découverte du milieu marin sur l'île de Groix du 16 au 30 mars
- Michel Fabre (CM2B), classe de mer à Sainte-Marie-sur-Mer du 7 au 21 juin

En complément des séjours proposés par la ville, cinq autres projets de séjours "autogérés" de cinq à six jours seront mis en œuvre:

- Classes de Mme de la Ronde (CE2A) et Mme Dufrenne (CE2C) dans l'Yonne du 8 au 13 mars avec pour thèmes le théâtre et la nature
- Classes de Mme Brodin (CM2A) et Mme Guéry (CE1A) dans l'Eure du 29 mars au 2 avril, avec pour thèmes les arts plastiques et l'environnement
- Classe de Mme Waclawski (CPD), avec une classe de GS de D. Papin dans le cadre d'une action de liaison maternelle élémentaire. Destination le Pas de Calais, du 29 mars au 2 avril, avec pour thème la découverte du milieu marin.

Pour ces séjours, une attention particulière est portée au montant de la participation financière des familles afin de n'exclure aucun enfant. La réussite de la soirée "Carnot de nuit", la participation de la coopérative de l'école, mais également le regroupement de deux classes sur un même séjour sont autant d'éléments qui permettent de ne pas augmenter, pour la 6^e année consécutive, le montant des participations.

Une nouvelle édition de Carnot de Nuit, destinée à aider au financement de ces projets, est programmée vendredi 29 janvier. Une réunion de préparation de cette manifestation festive sera organisée avec les parents d'élèves à l'école jeudi 3 décembre à 20h30.

L'intérêt éducatif et pédagogique de ces classes de découvertes est reconnu par l'ensemble de la communauté éducative. L'école s'engage à ce que tous les élèves puissent bénéficier de cette expérience au cours de leur scolarité. 80% des élèves qui ont effectué leur scolarité à l'école Lazare Carnot ont participé à au moins deux séjours. Cette année, ces projets concernent 7 classes (170 élèves) soit près de 40% des élèves de l'école.

Madame Le Guennec informe le conseil d'école de deux nouvelles initiatives de la ville dans ce domaine:

- La mise en conformité du site de Vallangoujard dans le Val d'Oise qui permettra dès cette année d'accueillir des classes de maternelle
- L'organisation de classes d'environnement "sans nuitées" autour de thèmes culturels, environnementaux comprenant des visites du patrimoine, de lieux culturels avec intervenants spécialisés (classes "parcours culturels").

Bilan financier de la coopérative

Solde au 31/08/2008	7 297 €
----------------------------	----------------

Recettes de l'année 2008/2009	
Dons	10 672 €
Soirée Carnot de nuit au profit des classes autogérées	3 140 €
Fête école 2009	2 519 €
Photos individuelles et de classes	3 532 €
"Pot d'accueil" (parents d'élèves)	221 €
Total	20 084 €

Dépenses de l'année 2008/2009	
Dépenses des coopératives de classes	7 726 €
Participation classes autogérées (dont 3 388 euros provenant des actions de financement)	6 260 €
4 "coins écoute" + 24 casques classes CP	987 €
PC portable Toshiba 17" + sacoche	723 €
Cotisations assurance (MAIF), Adhésions OCCE, Comité des fêtes	660 €
Matériel sport: 5 tapis sol	658 €
Autres charges des activités éducatives: posters-DVD (histoire des arts), jeux éducatifs, nappes, couverts, petites fournitures...	545 €
Jeux éducatifs classes CP	517 €
Participation sorties scolaires	343 €
Centre de loisirs: matériel sport, appareil photo	301 €
Matériel informatique: souris PC (11), disque dur, système son	291 €
Plastifieuse	254 €
2 "cantines" (séjours autogérés)	192 €
Chorale "Chante Lazare"	178 €
1radioCD	114 €
Charges courantes: tampon encreur, frais banque...	85 €
Sapins	40 €
Goûter PAL	37 €
Total	19 911 €

Excédent de l'année 2008/2009	173 €
Solde en caisse au 31/08/2009	7 470 €

Le bilan financier est quasi équilibré (excédent de 173€). La situation financière de la coopérative permettra de soutenir de nouveaux projets et notamment l'organisation des cinq classes de découvertes.

L'objectif prévisionnel de réduire de 1000 à 2000€ la trésorerie n'a toutefois pas été atteint et reste donc à atteindre (un fonds de roulement de 5000 à 6000€ reste toutefois indispensable pour effectuer les acomptes obligatoires nécessaires pour réserver les séjours des classes autogérées). Les dépenses afférentes au transport des classes autogérées ont été inférieures aux prévisions en raison de l'utilisation des cars de la ville. Certains achats concernant l'équipement collectif, en particulier dans les domaines audiovisuels ou numériques sont également moins onéreux.

Ce contexte a conduit à prendre la décision de modifier la répartition des dons entre la coopérative de l'école et les coopératives des classes en faveur de ces dernières (25% pour la coop de l'école et 75% pour la classe)

La participation financière des familles à la coopérative, (libres et facultatives) témoigne d'un soutien à l'école et constitue une aide à la réalisation des projets. Mais il est rappelé que l'implication des familles et l'esprit « coopératif » en faveur de l'école et des projets des classes s'expriment aussi dans la participation active aux différentes initiatives (événements festifs, fête de fin d'année), l'accompagnement des classes à la piscine ou à la patinoire, l'accompagnement des sorties scolaires...

Vivre et Apprendre ensemble à l'école

Un échange est organisé sur les apprentissages qui contribuent à la formation sociale et civique. Le rôle éducatif de l'école conduit à aider les élèves à adopter des attitudes conformes aux règles de la vie collective et aux règles de civilité. Au-delà de ces exigences, la mission particulière de l'école est de préparer les élèves à vivre en société en les conduisant à communiquer, à coopérer, à travailler en équipe, à participer à la construction de projets collectifs.

L'équipe enseignante souligne la nécessité d'incarner ces règles de vie et ces compétences sociales dans des situations réelles et pratiques. Rappeler quotidiennement certaines règles de vie est indispensable. Edicter des règles est également indispensable. Mais les élèves s'approprient réellement les attitudes responsables en en comprenant le sens dans des situations vécues où ils en éprouvent la nécessité. Ces situations sont fréquentes et des projets allant dans ce sens sont mis en œuvre dans les classes, à l'échelle de l'école et du centre de loisirs:

- Les débats "régés" ou encore les journaux d'opinion réalisés dans les classes permettent d'apprendre à communiquer, à défendre une opinion, à écouter et à respecter la parole des camarades.
- Dans l'ensemble des disciplines scolaires, la confrontation des essais et démarches permet à chacun d'apprendre des autres et de progresser dans les apprentissages.
- Les travaux de groupes, la pratique des sports collectifs, la chorale... ainsi que les projets de classe nécessitent l'entraide et la coopération pour réussir.
- Les projets de classes de découvertes représentent des séquences privilégiées dans un cursus scolaire pour la construction des compétences sociales.
- Les conseils de délégués qui donnent lieu à des échanges préalables dans toutes les classes puis à des comptes rendus permettent aux élèves de se responsabiliser et de construire des références communes pour la vie de l'école

A l'école, les règles collectives sont donc à la fois des objets d'apprentissage et des outils pour l'élève pour mieux apprendre, pour mener à bien les projets collectifs.

Les parents sont attentifs aux respects à l'égard des autres et des adultes en particulier. Cet apprentissage est primordial pour la vie collective. Il constitue pour l'école un point d'appui.

La qualité de la participation, de la coopération et de la contribution d'un enfant au collectif ne se prête pas facilement à une évaluation quantifiable et ne sont pas pour les parents aussi visibles et lisibles que d'autres apprentissages.

- Pour les parents, l'organisation d'évènements comme la journée porte ouverte du centre de loisirs, de prestations publiques chorale, théâtre... permet aux familles de s'associer et de partager les projets avec leurs enfants.
- Les échanges avec les enseignants ou l'équipe d'animation de l'école sont dans ces domaines particulièrement nécessaires.

La cohérence des règles doit être une préoccupation commune entre parents, enseignants, animateurs. Ces règles ne sont néanmoins pas nécessairement identiques selon les moments et les situations. L'essentiel est de les comprendre et de conduire les enfants à s'approprier les exigences spécifiques et les règles propres au cadre scolaire, au cadre de l'animation ou au cadre privé.

Malgré cet ensemble d'actions, certains enfants éprouvent des difficultés persistantes dans la construction de certaines compétences sociales et à vivre au sein du collectif. L'école n'est pas à non plus à l'abri d'incivilités. Même si cela représente des

cas isolés, c'est toujours une souffrance pour l'enfant, mais aussi pour les adultes. Les réponses de l'école sont alors individualisées. Elles peuvent être de l'ordre du simple recadrage, de la sanction, de l'information à la famille.

Une difficulté persistante est considérée comme une difficulté scolaire qui conduit le directeur à constituer une équipe éducative avec la famille. Ce cadre formel permet de réunir l'ensemble des professionnels qui interviennent au sein de l'école (directeur, enseignant, enseignant du rased, psychologue...) et le cas échéant à l'extérieur de l'école. Le but est d'impliquer les familles et les partenaires dans la recherche de solutions et pour éventuellement accompagner la famille dans des démarches.

Le règlement intérieur

Il s'inscrit dans le cadre du règlement départemental (http://www.ia92.ac-versailles.fr/IMG/pdf/rd_modif080905.pdf) en précisant les modalités d'application liées aux spécificités et à la réalité de l'école.

C'est un document commun de référence à l'ensemble de la communauté éducative qui précise les droits et les devoirs, permettant de réguler la vie de l'école et les rapports entre les différents acteurs.

Ce texte doit également revêtir une valeur éducative. C'est un outil pouvant utilement, et différemment selon l'âge des enfants, être exploité auprès des enfants pour contribuer à mieux comprendre les règles de la vie collective.

Le règlement intérieur est adopté et sera prochainement remis aux familles dans les jours suivant le conseil d'école.

Des règlements intérieurs spécifiques aux différentes activités périscolaires: restauration scolaire, accueil de loisirs, accompagnement scolaire et accueil du soir sont disponibles au centre de loisirs et sur le site de la ville

<http://www.colombes.fr/fr/enfance-jeunesse/rentree-scolaire/index.html>

Ce compte rendu a été rédigé par le directeur de l'école ; révisé et complété par les représentants des parents d'élèves. Vous pouvez retrouver ce compte rendu sur le site de l'école <http://www.ec-carnot-colombes.ac-versailles.fr/> ainsi que de nombreuses autres informations concernant la vie de l'école et les projets des classes.